

Nouvelles de Rudologia

- Projet EVAD : tenue à Lyon le 11 mars chez Aliapur de la première réunion exploratoire transnationale avec le partenaire italien ImpresAmbiente dont le projet est axé sur le recyclage et la formation entrepreneuriale de jeunes.

Agenda

- Du 31 mars au 4 avril se tiendra sur la Grand Place de Bruxelles une exposition de l'artiste allemand HA Schultz intitulée «Trach People». Ces 1000 sculptures de taille humaine sont faites à partir de déchets de métal et de plastique. Cette exposition a été présentée dans le monde entier depuis 8 ans <http://www.haschult.de/>
- L'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI), l'Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement (AFITE) et Entreprises pour l'Environnement (EpE) organisent un colloque sur « La nouvelle responsabilité environnementale » le jeudi 7 avril 2005 au Sénat à Paris
<http://www.acfci.cci.fr/environnement/documents/COLLOQUE7avril05.pdf>

Formation

- Du 4 au 6 avril Rudologia animera une formation à destination des gardiens de déchetterie pour le CNFPT-Centre
- Du 26 au 28 avril Rudologia animera une formation « Suivi et traitements des déchets de chantier » pour le CNFPT-Centre

Filières dédiées

- La Direction régionale de l'équipement du Limousin a créé un site dédié à la gestion des déchets du BTP. Ce site permet de connaître les conditions d'accès et les produits acceptés dans chaque lieu de dépôt <http://www.dechetsbtp-limousin.org/>
- Encouragé par la Commission européenne, un consortium de fabricants s'est engagé de plein gré à utiliser, dans le secteur de l'emballage, des polymères respectueux de l'environnement et à garantir un haut niveau de biodégradabilité pour leurs produits. L'accord environnemental prévoit également un programme de certification et d'étiquetage, les utilisateurs et les consommateurs de produits fabriqués à partir de ces polymères pourront être assurés de leurs qualités environnementales.
http://europa.eu.int/comm/enterprise/environment/index_home/emantool_indic_prodrel_vappr/pol_doc/expl_memo.pdf

Veille juridique

- Arrêté du 24 décembre 2004 concernant les dispositions relatives à la construction des véhicules, composants et équipements visant l'élimination des véhicules hors d'usage J.O n° 304 du 31 décembre 2004 page 22743
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=EQUS0401630A>
- Décision de la Commission du 24 janvier 2005 modifiant l'annexe II de la directive 2000/53/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux véhicules hors d'usage
http://europa.eu.int/eur-lex/lex/LexUriServ/site/fr/oj/2005/l_025/l_02520050128fr00730073.pdf
- Un arrêté du 17 novembre 2004 paru au JO du 23 novembre 2004 relatif au conditions d'étiquetage des bois traités aux composés d'arsenic. Cet arrêté fixe les conditions dans lesquelles ces produits doivent être manipulés et traités en fin de vie <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVP0430170A>
- Deux arrêtés du 19 janvier 2005 l'un est relatif au calcul des taux de réemploi, de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, l'autre relatif aux déclarations annuelles des producteurs de véhicules, des broyeurs agréés et des démolisseurs agréés de véhicules hors d'usage, ces textes ont été publiés au JO du 5 février 2005
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVP0540044A>
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVP0540045A>

Veille sanitaire

- Lancement d'une enquête nationale sur l'imprégnation par les dioxines de la population vivant à proximité d'usines d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) par l'Institut de veille sanitaire (InVS) en collaboration avec l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa). <http://www.afssa.fr/Ftp/Afssa/28246-28247.pdf>

Bibliographie

- Les EuroInfo Centre de Strasbourg et de Besançon ont réalisé, en partenariat avec la DRIRE Alsace et l'association Jessica, un guide d'information pratique et concret pour vous aider à mieux comprendre les deux directives sur les DEEE et leur impact : <http://www.minefi.gouv.fr/minefi/europe/eic/produits/docs/guidedeee.pdf>
- Le rapport de l'Inspection Générale des affaires sociales sur le système Cyclamed est consultable sur <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/054000106/0000.pdf>